



**« Celui qui partira en vacances cet été, ce sera celui qui en aura les moyens ou qui sera soutenu de manière forte par le CSE de son entreprise »**

Acteur historique du tourisme social, l'Association Nationale de Coordination des Activités de Vacances Sport et Culture (ANCAV-SC) œuvre pour permettre au plus grand nombre de bénéficier de vacances. Au fil de son histoire, elle s'est dotée d'un patrimoine social de qualité composé de 44 villages copropriétés de 349 CSE. L'action de l'ANCAV-SC est de diversifier ses implantations sur le territoire, participant ainsi au développement des bassins d'emploi. Un développement durable s'appuyant sur des équipes locales mobilisées. Entretien avec Arnaud Hennebert, président de l'ANCAV-SC.



**Arnaud Hennebert**  
Président de l'ANCAV-SC

### Comment définiriez-vous le tourisme social ?

**Arnaud Hennebert :** Le tourisme social et solidaire, ce sont des valeurs et un modèle économique. Au niveau des valeurs, la première est celle de la solidarité. En s'appuyant sur les droits et les prérogatives des comités sociaux et économiques (CSE) et organismes équivalents, nous essayons d'impulser et coordonner une politique de solidarité entre les salariés et les retraités pour faire vivre ce droit le plus largement possible. Concernant notre modèle économique, nous ne travaillons pas pour des actionnaires contrairement aux grands groupes du tourisme marchand. Nous rassemblons de grands acteurs du tourisme comme la CCAS, Touristra, l'UNAT ou l'ULVF Vacances pour ne citer que ceux-là, des associations et des SCI avec des copropriétaires. Nous avons également la volonté affichée de travailler avec les acteurs économiques locaux en circuit-court au plus près des territoires. Les acteurs du tourisme social s'engagent également pour être attentifs aux droits des salariés et saisonniers qui travaillent au sein de nos structures. Enfin, nous sensibilisons nos vacanciers et leurs enfants à avoir une éco-sensibilité pour avoir les bons gestes environnementaux.

### Comment pouvez-vous promouvoir et permettre le départ en vacances de qualité ?

**A. H. :** Nous avons la chance de disposer et de pouvoir nous appuyer sur un magnifique réseau d'acteurs locaux rassemblés dans 18 structures régionales ANCAV SC. Ces antennes permettent de tisser les

liens avec les élus des CSE des entreprises en région. Nous avons plusieurs champs d'intervention notamment avec l'UNAT pour porter des revendications nationales auprès du gouvernement. Est-il nécessaire de rappeler que l'ANCAV-SC est l'outil de la CGT pour porter les revendications et repères revendicatifs en la matière : l'accès à la démocratie culturelle, aux sports et au droit aux vacances pour tous. Dans la mesure où de nombreuses entreprises n'ont pas de CSE, nous revendiquons que 3 % de la masse salariale soit versée pour aider les salariés à partir en vacances.

Nous contribuons également à la formation des élus de CSE sur le tourisme social notamment au travers d'un module Activités Sociales et Culturelles (ASC) pour comprendre de quoi nous parlons et quelles sont nos valeurs.

### Après plus d'une année de crise sanitaire, comment s'annonce la saison estivale ?

**A. H. :** Sur les 80 % des Français qui partiront en vacances cet été, une partie le feront en villages vacances. Cependant et nous ferons le constat à la fin de la saison, on peut imaginer qu'avec 8 millions de salariés qui ont connu le chômage partiel ou perdu leur emploi, un certain nombre d'entre eux ne partiront pas en vacances cet été, y compris dans les villages vacances du tourisme social. Même si les CSE peuvent parfois les aider, cela ne règlera pas toutes les situations. Avec la baisse du pouvoir d'achat, les vacances pour beaucoup vont se réduire de peau de chagrin.

Concernant les colos pour les enfants, les protocoles sanitaires ne nous ont pas facilité la tâche l'an passé. Cette année, nous espérons que ces colos auront un tout autre visage, même si cela nous paraît compliqué vu l'état de l'évolution du variant Delta dans de nombreux pays. Ce qui nous inquiète fortement.

### Avez-vous été soutenu par le gouvernement pour traverser cette crise sanitaire et économique ?

**A. H. :** Nous sommes les grands oubliés de cette crise même si certains acteurs du tourisme social ont pu obtenir des aides comme des prêts dans le cadre du Prêt garanti par l'État (PGE), nous sommes bien loin du milliard perçu par le groupe Accor ! Considérant que le budget alloué aux vacances par les CSE est de 3 % de la masse

salariale et que de nombreuses entreprises ont connu le chômage partiel dans cette période de crise sanitaire, l'État aurait très bien pu prendre un décret pour contraindre les entreprises à verser une dotation identique pour l'exercice 2021. Cela nous aurait permis de soutenir les bas-salaires dans les entreprises et favoriser encore plus le départ en vacances. Deuxième chose, c'est d'ouvrir et rendre obligatoire les négociations dans les entreprises pour allouer des budgets pour les activités sociales des salariés et leurs familles plutôt que de favoriser la redistribution de chèques vacances, chèques culture, chèques Lire ou Ticket sport. C'est bien dommage. N'oublions pas que le premier problème pour faciliter le départ en vacances, ce sont les salaires et le pouvoir d'achat des salariés. Une étude IPSOS pour Europe Assistance nous indique que le budget moyen des familles sera cet été de 1627 € pour partir, soit 26 % de moins qu'en 2019.

### Et concernant l'aide au transport ?

**A. H. :** Rappelons tout d'abord que le billet SNCF « Congés annuels » permet de bénéficier une fois par an de 25 à 50 % de réductions sur les voyages en train. Ensuite, nous aurions pu imaginer qu'il y ait un soutien supplémentaire au transport collectif. Cela dit, le montant des chèques vacances pour l'achat de carburant est passé de 150 à 250 €. Le seront-ils pour partir en vacances ? J'en doute. Celui qui partira en vacances cet été, ce sera celui qui en aura les moyens ou qui sera soutenu de manière forte par le CSE de son entreprise.

### Comment appréhendez-vous cette saison ?

**A. H. :** L'année 2021 sera une année décisive, après une année blanche en 2020. Nos acteurs, associations et villages, doivent faire le plein d'activités cet été pour relancer la machine car les aides de l'État sont dégressives et arrivent à terme. Si nous ne reprenons pas un rythme d'activités normal, cela risque d'être compliqué. ■

Propos recueillis par Stéphane Gravier



## DEUX QUESTIONS A...



© Julien Millet / CCAS

### Nicolas Cano, président de la CCAS

#### Quelle est la place des Activités Sociales de l'énergie dans l'ANCAV-SC?

Elle est historique, syndicale et idéologique. Avec l'ANCAV-SC, nous nous attachons depuis des années maintenant à faire du droit au départ en vacances de qualité pour tous une réalité en assurant aux enfants, aux salariés, aux retraités et leurs familles la possibilité de découvrir des lieux nouveaux, de pratiquer des activités culturelles ou sportives différentes du quotidien, de rencontrer des personnes de différents horizons. Avec plus de 65 000 familles qui partent chaque année avec la CCAS, nous avons acquis une certaine expertise que nous confrontons à nos partenaires du tourisme social.

#### La Charte du tourisme social et affinitaire a été signée en 2013 par l'ANCAV-SC, la Ligue de l'enseignement, Léo Lagrange et la CCAS. Où en sommes-nous ?

Cette charte est un beau projet politique que nous portons dans nos villages vacances. Dans une période où le droit à des vacances de qualité pour tous est menacé, il est essentiel que nous nous serrions les coudes face aux pouvoirs

publics et aux acteurs du tourisme marchand. Avec cette charte, nous réaffirmons pour l'avenir nos ambitions : être un outil de démocratisation et de facilitation d'accès aux vacances, à la culture et aux loisirs pour les salariés et les retraités, être au service du droit aux vacances sans discrimination, basé sur les principes de solidarité et du vivre ensemble et autrement.

Parmi les signataires de cette charte, l'engagement dans une démarche de transformation sociale, la promotion de la mixité sociale et le bannissement de toutes formes de discrimination figurent en bonne place.

La question des contenus des vacances est aussi au cœur de cette démarche. Nous réclamons des spécificités sur les contenus proposés pendant les séjours, et d'être un acteur touristique vecteur d'emploi responsable et du développement économique local. ■

Propos Stéphane Gravier

## Pour que l'été n'oublie personne : Appel à la solidarité

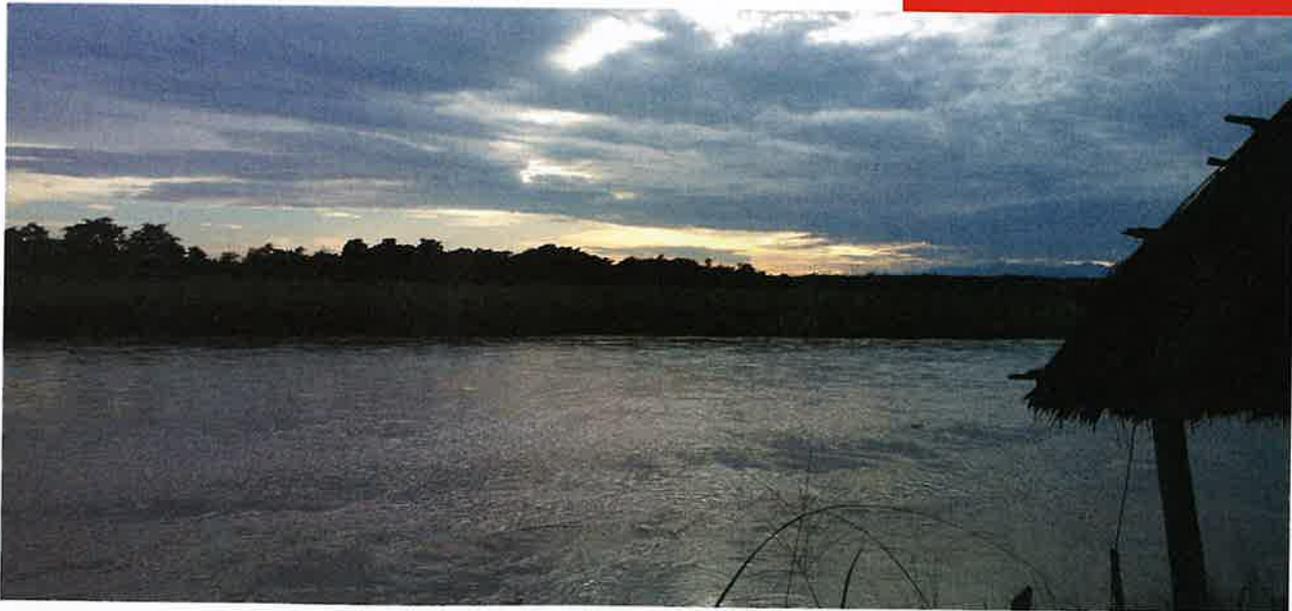
Le Secours populaire français est une association reconnue d'utilité publique, déclarée Grande Cause nationale en 1991, agréée d'éducation populaire, détenant un statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations unies et membre du comité de la Charte. Le Secours populaire est habilité à recevoir des dons et des legs. L'association fait appel à tous les gens de cœur.

À titre d'exemple, un don de 50 €, soit 12,50 € après déduction fiscale, offre une « journée de vacances » à un enfant. Les personnes désirant soutenir les initiatives du Secours populaire peuvent devenir bénévoles ou adresser un don financier au comité ou à la fédération la plus proche : [www.secourspopulaire.fr](http://www.secourspopulaire.fr)



Le Secours populaire encourage et invite toutes celles et tous ceux qui veulent contribuer à la solidarité à venir grandir les rangs des bénévoles et des donateurs. Le SPF invite les intermittents du spectacle, les personnes du monde de la culture, des sciences et du sport à venir participer aux sorties et aux actions de l'association pour assurer des animations de qualité. Il s'agit là d'une forme de soutien à ceux qui sont, eux aussi, touchés par la crise.

Secours populaire français - 9/11, rue Froissart - BP 3303 - 75123 Paris Cedex 03  
Tél. 01 44 78 21 00 - [www.secourspopulaire.fr](http://www.secourspopulaire.fr)



## International : partir or not partir ?

**Frappé de plein fouet par la pandémie, le tourisme international ne repartira pas avant 2023 indique l'ONU. Entre l'envie de voyager et les besoins de solidarité entre les peuples, le tourisme social imagine le monde de demain.**

**L**es indicateurs sont au rouge. En 2020, les voyages à l'international ont chuté de 73 % par rapport à 2019. Dans un rapport publié le 30 juin dernier, la CNUCED et l'Organisation mondiale du tourisme des Nations unies (OMT) constatent que les pertes dans le secteur s'élèvent d'ores et déjà à près de 2 400 milliards de dollars. Avec la fermeture des frontières en 2020, les touristes ont cessé de voyager et ce sont des milliers d'emplois dans le monde qui ont été détruits. « Aujourd'hui, le tourisme international ressemble à celui d'il y a 30 ans. C'est comme si nous étions dans les années 1980 en termes de flux » constate Zoritsa Urosevic représentante de l'OMT à Genève.

Jeune président de la commission Activités internationales des Activités Sociales de l'énergie, Erwann Dupont constate « qu'il n'est pas évident de concilier les valeurs humaines de solidarité et de développement durable portées par la CCAS face au tourisme de masse prôné par le secteur marchand dans le monde. »

Avec la mise en place des campagnes de vaccination et du Pass sanitaire européen depuis le 1<sup>er</sup> juillet, partir à l'étranger redevient plus facile. Les Activités Sociales ont donc décidé pour cet été de

vous proposer quelques séjours à l'étranger avec ses partenaires du tourisme social: l'Espagne, l'Italie, la Grèce et le Portugal. « Cependant, explique Erwann Dupont, l'enjeu n'est plus de chercher la croissance à tout prix, mais bien le développement d'un modèle à impacts positifs pour l'Homme, l'environnement et les territoires. »

Dans un rapport publié au printemps 2020, l'Organisation internationale du tourisme social (OITS) dressait le portrait-robot du tourisme responsable de demain: « Il doit viser la qualité de vie, être accessible, respecter l'environnement et les populations locales et veiller à la juste répartition de ses bénéfices, de façon qu'il bénéficie aussi aux économies locales ».

Précurseur en matière de tourisme solidaire et durable, la CCAS et les CMCAS proposent depuis les années 80 la construction de séjours appelés solidaires. Fruit du Par et du Pour, concept bien connu par les agents et retraités des Industries électriques et gazières, ces projets de développement visent à tisser de nouveaux rapports internationaux. « Voyager de manière éthique et responsable, c'est chercher à comprendre les enjeux économiques, sociaux, géopoliti-

ques et environnementaux du voyage, tient à préciser Erwann Dupont. Cela permet aux voyageurs solidaires de voir de façon tangible les actions menées mais aussi de s'engager physiquement et moralement dans un esprit citoyen. »

Entre manuel pratique et traité pédagogique, le Passeport éthique destiné aux voyageurs solidaires des Activités Sociales a été réactualisé en décembre 2019 par la CCAS. En une petite dizaine de pages, il compile les bonnes pratiques et partage quelques conseils pour voyager autrement. Sans être moralisateur, le passeport conseille et alerte sur la notion de don, de charité ou de solidarité. Et sur quelques fondamentaux: « Conserver la culture des peuples, c'est ne pas exporter la sienne. »

S. G.